



FICHE D'ADHÉRENT

Extérieur

(À remplir **obligatoirement** pour tout changement ou nouvel adhérent)
En deux exemplaires : un pour le SAP et un pour la section locale

Les informations personnelles vous concernant seront gardées dans des fichiers. En conformité avec la nouvelle réglementation RGPD, vous devez donner votre accord après avoir consulté l'annexe jointe à ce document qui vous permettra de connaître la nature des données stockées, les raisons et la durée de leur stockage ainsi que les possibilités d'exercer vos droits ; de ce fait, **merci de cocher l'une des 2 cases** :

- J'ai bien lu et compris l'annexe ci-jointe et j'autorise le stockage de mes données personnelles
- Je refuse le stockage de mes données personnelles. Dans ce cas il ne nous sera pas possible de traiter votre dossier.

Section Locale :

NOM, Prénom **de l'adhérent** :

Nom de jeune fille :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance :

Si mineur, nom et prénom du représentant légal :

Adresse postale personnelle :

Adresse mail perso :

Téléphone personnel portable :

Téléphone fixe :

Fait à :

Le

Signature de l'adhérent
(ou du représentant légal pour les mineurs)

Signature et tampon de la section locale :

Validation SAP :

Date :

N° de matricule :



FICHE D'ADHÉRENT Extérieur

(À remplir **obligatoirement** pour tout changement ou nouvel adhérent)
(A retourner par **mail à adas-services@inrae.fr**)

ANNEXE Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

L'ADAS-INRAE conserve dans des fichiers informatiques ou papier des informations personnelles vous concernant :

1- Un fichier adhérent qui contient vos données personnelles renseignées dans la fiche d'adhérent ainsi que les éléments suivants : votre Quotient Familial Adas, votre Quotient Familial INRAE, votre Revenu Fiscal de Référence, votre nombre de parts fiscales, votre nombre de parts Adas, votre nombre de parts INRAE, vos taux de Subvention

2- Un fichier avec les justificatifs (informatiques ou papiers) liés à vos données personnelles composé : d'avis d'imposition, de documents concernant votre état civil et votre situation familiale, des feuilles de salaires, contrat de travail.

3- Un fichier d'activité contenant toutes les pièces comptables : factures, ordres de virement, chèques de paiement de vos subventions, vos règlements (chèque ou carte bleue), les fournisseurs de vos activités, les attestations de séjour.

Pourquoi ces données ?

Elles permettent de calculer vos taux de subvention, elles sont enregistrées pour garder trace de tous les éléments qui peuvent être demandés en cas de contrôle de l'URSSAF, de l'administration fiscale et pour les contrôles effectués annuellement par le commissaire aux comptes de l'association. Elles permettent aussi la gestion des activités ADAS-INRAE dans le respect de son règlement intérieur et de ses règles de fonctionnement fixées par le Conseil d'administration de l'association.

Durée de conservation

Ces fichiers sont conservés selon l'article du code du commerce L123-22 pendant 10 ans pour les pièces comptables ainsi que les documents s'y rapportant (voir <https://www.service-public.fr>), pendant 3 à 5 ans en ce qui concerne les règles URSSAF.

Autres utilisations des données

Ces informations feront l'objet de traitements statistiques uniquement par l'ADAS-INRAE, en respectant l'anonymat, pour établir son rapport d'activité auprès de INRAE et de tous les adhérents de l'ADAS-INRAE. Elles peuvent être transmises à un tiers lorsque la nature de la prestation l'exige (ex : passeport au fournisseur de voyage / compagnie aérienne pour un voyage hors Schengen). Ce tiers sera lui-même soumis à la plus stricte confidentialité et s'engagera à ne pas faire d'autre utilisation que celle pour laquelle la prestation a été souscrite.

Stockage et Sécurité

Les fichiers informatiques sont stockés sur des serveurs virtuels hébergés dans le datacenter de notre prestataire chez OVH. La consultation n'est possible que par les personnes habilitées. Les fichiers papier sont conservés dans les locaux de l'ADAS-INRAE. Les personnes habilitées à consulter ces données sont le personnel de l'ADAS-INRAE et les élus de l'ADAS-INRAE, soumis à une totale confidentialité.

Recours

Vous avez le droit de consulter vos données depuis votre espace personnel et de demander la rectification de vos données en cas d'erreur. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à : ADAS-INRAE - Route de St-Cyr - 78026 VERSAILLES cedex ou un courriel à adas-services@inrae.fr.

L'ADAS-INRAE vous répondra en vous communiquant les enregistrements vous concernant. En cas de problème, vous avez la possibilité de contacter le président de l'association via adas-bn@inrae.fr

Étant donné la nature réglementaire de la constitution de ces fichiers, vous ne pouvez pas vous opposer à leur conservation, sauf à renoncer à toute demande de participation aux activités Adas.